

Municipales 2020 – Point d'actualité et analyse des alliances pour le second tour

Le cas des maires et adjoints élus au 1^{er} tour

Dans son avis transmis le 8 mai au Gouvernement, le Conseil scientifique a délivré son accord pour l'installation des conseils municipaux élus dans leur totalité le 15 mars.

L'installation de ces élus a eu lieu dans toutes ces communes entre le **23 et le 28 mai**, en respectant un certain nombre de mesures sanitaires.

Pour rappel, ce sont **30 125 villes sur 35 000 dans lesquelles les équipes municipales ont été élues dès le 1^{er} tour** (soit 85% des villes de France).

A noter qu'à Paris, Lyon et Marseille, **les conseillers d'arrondissement et conseillers de Paris élus dès le 1^{er} tour entrent en fonction au lendemain du second tour (article 19 de la loi du 23 mars 2020)**.

Dans les 272 villes de plus de 30 000 habitants, **tous les maires élus sont des sortants, à l'exception du Ministre de l'Action et des Comptes publics Gérald DARMANIN à Tourcoing**.

A noter, à **Châtenay-Malabry** : Georges SIFFREDI est arrivé en tête le 15 mars mais a été élu le 25 mai, président du Conseil départemental des Hauts-de-Seine, suite au décès de Patrick DEVEDJIAN. Carl SEGAUD est appelé à devenir le nouveau maire. Conseil municipal, le jeudi 28 mai (voir le tableau en annexe).

Organisation du second tour le 28 juin 2020

Un décret de convocation aux urnes présenté le 27 juin en Conseil des ministres :

Vendredi 22 mai, après avis du Conseil scientifique, le Premier Ministre a déclaré : « Nous présenterons au Président de la République un décret qui appellera les électeurs à se rendre aux urnes pour le second tour des élections municipales, le 28 juin prochain ».

Si la situation sanitaire le permet, ce sont un peu plus de 16 millions d'électeurs, habitant dans 4897 communes ou secteurs qui iront voter.

Le Premier Ministre a précisé que sa décision était réversible si l'épidémie était amenée s'intensifier dans les prochains jours.

Les règles du scrutin :

- Dans les communes de moins de 1000 habitants : Obtiennent un siège au conseil municipal au **premier tour** les candidats remplissant une double condition : avoir obtenu la **majorité absolue des suffrages exprimés** et recueilli au moins **un quart des voix** des électeurs inscrits. Pour les sièges restant à pourvoir, un **second tour** est organisé : l'élection a lieu à la **majorité relative**, quel que soit le nombre de votants. Les candidats obtenant le plus grand nombre de voix sont élus. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, c'est le plus âgé qui est élu.
- Dans les communes de plus de 1000 habitants : les listes qualifiées, c'est-à-dire ayant obtenu 10% des suffrages exprimés le 15 mars, peuvent se maintenir, ou pas – celles ayant obtenu plus de 5% pouvant décider de fusionner avec l'une de celles en capacité de se maintenir. (rajouter paragraphe sur moins de 1000). (vérifier sur les inscrits).

Sur l'organisation du second tour :

- Le calendrier :
 - Mardi 2 juin : date de dépôt des listes
 - Dimanche 28 juin : second tour des élections
- Le Ministre de l'Intérieur est chargé d'organiser le second tour avec les associations d'élus.
- Chaque électeur devra porter un masque de protection – même grand public – et devra venir muni de son stylo personnel pour émarger.
- Le Ministre de l'Intérieur a encouragé les candidats à faire « des campagnes numériques ».
- Le plafond des dépenses de campagne sera relevé de 20%

Réactions de l'AMF : « La décision de fixer au 28 juin le second tour des élections municipales, dans des conditions de sécurité sanitaire rigoureuses, permet de terminer le cycle électoral municipal afin que les communes et leurs intercommunalités puissent prendre toute leur part à la relance de l'activité économique de notre pays, dans des conditions de stabilité et de légitimité incontestables » (communiqué de presse du 23.05.20).

En cas de nouveau report du second tour

- Rappel des dispositions de la loi du 23 mars sur l'état d'urgence sanitaire : Si le second tour ne peut pas se tenir d'ici fin juin, le premier tour serait annulé et, dans les communes concernées, les deux tours seraient organisés en janvier prochain ;
- Au cas où le second tour ne pourrait pas avoir lieu en juin, le Gouvernement a présenté – à titre conservatoire – simultanément au décret de convocation aux urnes, un projet de loi portant annulation, dans les communes où le premier tour n'a pas été décisif, des opérations électorales du 15 mars et du second tour prévu en juin. Ce texte prévoit **l'organisation d'un nouveau scrutin à deux tours dans les communes concernées au plus tard au mois de janvier 2021.**
- Ce projet de loi ordinaire sera complété d'un projet de loi organique pour proroger d'un an le mandat des sénateurs qui arrive à échéance en septembre prochain. Ces projets de loi devront être inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Pour rappel, les réunions électorales peuvent se dérouler au cours des six semaines précédant le scrutin. Elles sont réservées aux membres du collège électoral et à leurs suppléants. Il n'y a pas d'affichage public.

Les villes en campagne

Pour rappel, le **mardi 2 juin** était la date limite de dépôt des candidatures pour le second tour.

Le point sur la situation dans les villes de plus de 20 000 habitants :

- **60 maires qui ont de bonnes chances d'être réélus :**
 - Dans un quart des villes de plus de 20 000 habitants, les maires sortants ont obtenu plus de 40% des voix au premier tour avec des adversaires distancés et bénéficiant de peu de réserves de voix.
 - 36 sont de droite (notamment à Nice, Saint-Etienne, Limoges),
 - 25 sont de gauche (c'est notamment le cas à Rennes, Nantes, Le Mans) et 2 sont EELV (dont Grenoble)
- **Les « favoris » :**
 - Dans 65 villes de plus de 20 000 habitants, les sortants ont une forte avance sur leur premier concurrent et la configuration du second tour leur permet d'être confiants.
 - A gauche, c'est le cas à Paris, Dijon, ou encore Clermont-Ferrand.
 - A droite, c'est notamment le cas à Nîmes
- **Des sortants macronistes en grande difficulté :**
 - C'est le cas à Annecy, Orléans, Bourges, Alençon, Laval.
- **Dans une centaine de villes – dont 18 des 36 villes de plus de 100 000 habitants, la situation reste ouverte :**
 - La droite est défiée dans une quinzaine de villes, notamment à Marseille, Toulouse, Bordeaux, Tours, Nancy, Mulhouse, Saint-Paul-de-la Réunion
 - Dans certains fiefs de LREM, le parti présidentiel est menacé : Le Havre, Lyon, Strasbourg, Besançon, Quimper
 - Le PS en difficulté : Lille, Metz

On peut noter concernant les alliances du second tour :

- Que le mode de scrutin et les modalités de report au second tour ne favorisent pas les alliances pour les candidats arrivés avec une forte avance au premier tour. C'est le cas par exemple à Dijon et à Lille où les maires sortants ne semblaient pas avoir intérêt en nombre d'élus à ouvrir des places à des candidats EELV en % de leurs scores de premier tour.
- Que les alliances de LREM ont été faites avec un très fort tropisme à droite, avec des têtes de files plus Républicains que LREM et un accord probable dans les négociations entre le poste de maire et le poste de président agglomération/ métropole
- Que la gauche est moins divisée qu'au premier tour ; Mis à part Lille et Dijon surtout on note beaucoup d'alliances gauche ou union de la gauche avec France Insoumise. Dans de rares cas contrairement aux pronostics ces alliances sont dirigées par les EELV.
- On avait vu qu'un grand nombre de parlementaires avaient été candidats au premier tour mais que peu d'entre eux restent dans la bataille du second tour :
 - o On peut noter déjà Olivier GAILLARD (député du Gard) et Patrice VERCHERE (député du Rhône) élus au premier tour respectivement à Sauve (Gard) et Cours (Rhône) et qui vont quitter le Parlement. Idem pour le député du Nord Francis VERCAMER, qui est redevenu maire de Hem et pour Laurent FURST, Député LR du Bas-Rhin, élu maire de Molsheim.
 - o Chez les sénateurs, Martial BOURQUIN (Doubs) a été élu à Audincourt (Doubs) et quittera donc son poste de sénateur. Idem pour la sénatrice PS de la Sarthe, Nadine GRELET-CERTENAI, qui a été élue maire de la commune de La Flèche (Sarthe).
 - o Daniel FASQUELLE, Député du Pas-de-Calais, arrivé en tête au Touquet, a annoncé qu'il quittera son poste de député s'il est élu maire au second tour.

Ci-dessous, le point sur 18 villes de plus de 100 000 habitants et la métropole de Lyon où la situation reste ouverte et présentant des stratégies d'alliance et des caractéristiques particulièrement intéressantes :

Nancy, Metz et Montpellier sont les villes qui devraient changer de majorité et dans ce cas faire perdre deux maires sortants pour Nancy et Montpellier.

Et la métropole de Lyon, seule agglomération au suffrage universel devrait également changer de majorité et passer dans le giron de LR.

Villes	Alliances au second tour
Strasbourg	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Jeanne BARSEGHIAN (EELV) 27,88% 2) Alain FONTANEL, ancien 1^{er} adjoint du maire sortant (REM) 19,86%, 3) Catherine TRAUTMANN (PS) 19,78% 4) Jean-Philippe VETTER (LR) 18,27% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeanne BARSEGHIAN (EELV) n'a pas conclu d'alliance avec Catherine TRAUTMANN (PS) • Accord entre Alain FONTANEL (REM) et Jean-Philippe VETTER (LR) • Commentaire : On peut imaginer une victoire de cette liste et un accord entre ces deux anciennes têtes de listes qui étaient arrivées au coude-à-coude au premier tour et une répartition entre les postes maires et Président de la Métropole au lendemain du second tour
Besançon	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Anne VIGNOT (EELV) 31,21% 2) Ludovic FAGAUT (LR) 23,59% 3) Eric ALAUZET (REM) 23,59% 4) Claire ARNOUX (LFI) 8,29% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aucune alliance entre les 3 candidats arrivés dans un mouchoir de poche au premier tour, il y aura une triangulaire. • Commentaires :

	<ul style="list-style-type: none"> ○ Eric ALAUZET a été ciblé ces derniers jours par un groupe anarchiste. Il faut noter qu'il est ancien élu vert passé chez LREM ○ Le candidat écologiste pourrait finir en tête de cette triangulaire mais situation incertaine
Lille	<p>Résultat 1er tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Martine AUBRY (PS) 29,80% sortante 2) Stéphane BALY (EELV) 24,53% 3) Violette SPILLEBOUT (REM) 17,53% 4) Julien POIX (LFI) 8,85% 5) Marc-Philippe DAUBRESSE (LR) 8,25% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accord trouvé entre Martine AUBRY (PS) et Stéphane BALY (EELV) • Commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Election probable de Martine AUBRY, maire sortante PS ○ Il y aura une triangulaire que devrait remporter Martine AUBRY et le nombre d'écologistes au conseil municipal devrait de ce fait être inférieur au nombre probable s'il y avait eu une alliance second tour. ○ La situation de la métropole sera à suivre et notamment du fait de la victoire au premier tour de Gérard DARMANIN
Rennes	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Nathalie APPERE (PS) 32,78% sortante 2) Matthieu THEURIER (EELV) 25,37% 3) Carole GANDON (REM) 14,29% 4) Charles COMPAGNON (Div D) 12,21% 5) Enora LE PAPE (LFI) 7,54% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord entre Nathalie APPERE (PS) et Matthieu THEURIER (EELV) • Commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Election probable de Nathalie APPERE, maire sortante PS ○ Nathalie APPERE est favorite et les écologistes devraient avoir une place plus importante dans la nouvelle municipalité. Le score des EELV à Rennes est un des plus hauts scores des EELV dans une ville de plus de 100 000 habitants. Il est à rapprocher du score des écologistes aux élections européennes à Rennes qui avait été remarqué.
Nantes	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Johanna ROLLAND (PS) 31,36% sortante 2) Laurence GARNIER (LR) 19,94% 3) Julie LAERNOES (EELV) 19,58% 4) Valérie OPPELT (REM) 13,00% 5) Margot MEDKOUR (Div G) 8,95% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Election probable de Johanna ROLLAND, Maire sortante PS • Accord entre Julie LAERNOS (EELV) et Johanna ROLLAND (PS) • Commentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Johanna ROLLAND est favorite mais la candidate EELV devrait prendre une place importante dans la nouvelle majorité
Tours	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Emmanuel DENIS (EELV) 35,46% 2) Christophe BOUCHET (LR, UDI) 25,62% sortant 3) Benoist PIERRE (REM) 12,67% 4) Gilles GODEFROY (RN) 5,68% <p>Alliances :</p>

	<ul style="list-style-type: none"> • Accord entre Christophe BOUCHET (LR) et Benoist PIERRE (REM). Christophe BOUCHET mènera la liste • Commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Christophe BOUCHET, maire sortant union de la droite devrait être réélu mais il a face à lui un candidat écologiste très majoritaire au premier tour. ○ Dans le cas de l'élection du maire sortant au second tour on peut imaginer une place importante donnée à LREM qui permet à la droite de garder sa mairie.
Orléans	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Serge GROUARD (LR) 35,62% 2) Olivier CARRÉ (REM) 24,11% sortant 3) Jean-Philippe GRAND (EELV) 19,21% 4) Baptiste CHAPUIS (PS, PC) 12,93% 5) Nathalie KERRIEN (REM diss.) 6,53% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord entre Jean-Philippe GRAND (EELV) et Baptiste CHAPUIS (PS, PC). Jean-Philippe GRAND mènera la nouvelle liste • Commentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il y aura une triangulaire. Le maire sortant Olivier CARRE ex-LR passé chez les Marcheurs, a plus de dix points de retard sur son prédécesseur LR Serge GROUARD (35,62 %) qui lui avait passé la main il y a quatre ans. ○ Olivier CARRE est d'autant plus mal placé que les liste EELV et PS,PC ont fusionné leurs listes. ○ La bataille se situe désormais entre Serge GROUARD et le candidat EELV Jean-Philippe GRAND avec Olivier candidat REM maire sortant au balcon
Bordeaux	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Nicolas FLORIAN (LR) 34,56% sortant 2) Pierre HURMIC (EELV) 34,38% 3) Thomas CAZENAVE (REM) 12,69% 4) Philippe POUTOU (Ext. G.) 11,77% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accord entre Thomas CAZENAVE (REM) et Nicolas FLORIAN (LR) • Commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Il faut noter que Nicolas FLORIAN qui a succédé à Alain JUPPE avait le soutien du Modem de François BAYROU. Le candidat REM avait fait une campagne de 1^{er} tour très vive contre le maire sortant. ○ Il y aura une triangulaire mais la droite semble avoir de forte chance de conserver la ville de Bordeaux.
Toulouse	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Jean-Luc MOUDENC (LR) avec soutien LREM 36,19% sortant 2) Antoine MAURICE (EELV) 27,57% 3) Nadia PELLEFIGUE (PS) 18,53% 4) Pierre COHEN (Génération.S) 5,66% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nadia PELLEFIGUE (PS) se retire, laissant des chances à Antoine MAURICE (EELV) • Commentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Le maire sortant est dans une situation difficile dans la ville rose qui vote le plus souvent à gauche à la présidentielle mais pour une droite modérée aux municipales
Marseille	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Michèle RUBIROLA (Union de la Gauche « Printemps marseillais ») 23,44% 2) Martine VASSAL (LR) 22,32% 3) Stéphane RAVIER (RN) 19,45%

	<p>4) Bruno GILLES (LR diss.) 10,65%</p> <p>5) Sébastien BARLES (EELV) 8,94%</p> <p>6) Yvon BERLAND (REM) 7,88%</p> <p>7) Samia GHALI (ex-PS) 6,47%</p> <p>Alliances</p> <ul style="list-style-type: none"> • A gauche • EELV se rallie au mouvement « Printemps marseillais » (gauche) dans six des huit secteurs de la ville et renforce la gauche • Pas d'accord dans le 15^e et 16^e arrondissement, entre Jean-Marc COPPOLA (PC) et Samia GHALI (PS.diss) • La sénatrice Samia GHALI (PS diss.) devrait conserver le 8^e secteur (15^e et 16^e arrondissement). • Le candidat Yvon BERLAND (REM) a refusé toutes les propositions d'alliances • A droite • Dans le 2^e et 3^e arrondissement : pas d'accord entre Martine VASSAL (LR) et Bruno GILLES (DVD) dans le 2^e secteur. Cela permet à la gauche d'être largement favorite dans ce secteur. • Stéphane RAVIER (RN) devrait l'emporter dans le 7^e secteur (13^e et 14^e arrondissement) • Commentaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ La bataille va être serrée entre la candidate de Jean-Claude GAUDIN et le printemps marseillais. Il semble cependant que la Crise COVID à Marseille et l'action forte des institutionnels marseillais puisse créditer Martine VASSAL.
<p>Ville de Lyon</p>	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grégory DOUCET (EELV) 28,46% • Etienne BLANC (LR) 17,01% • Yann CUCHERAT (ancien REM) 14,92% • Georges KEPENEKIAN (REM diss) 11,98% • Nathalie PERRIN-GILBERT (LFI) 10,06% • Sandrine RUNEL (DVG) 7,01% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etienne BLANC (LR) se retire afin de favoriser Yann CUCHERAT (REM) dans le cadre d'un échange avec la Métropole que devrait prendre LR. Il faut noter que l'élection à la mairie de Lyon et l'élection à la métropole sont deux élections différentes et toutes deux au suffrage universel. • Dans l'hypothèse d'une addition des scores, l'alliance REM/LR pourrait devancer Grégory DOUCET (EELV), dans le 2^e, 5^e, 6^e et 8^e. Le duel s'annonce toutefois difficile dans le 3^e et 9^e arrondissement • A gauche • Les listes d'EELV, de la Gauche Unie (PS, PCF) et Lyon en commun (LFI) ont fusionné pour les élections • Commentaires <ul style="list-style-type: none"> ○ Comme souvent à Lyon, ce sont les acteurs économiques qui peuvent faire l'élection à Lyon ○ Yann CUCHERAT du fait de cet accord s'est vu retiré son investiture REM
<p>Métropole de Lyon</p>	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bruno BERNARD (EELV) 22,6% • David KIMEFELD (REM Diss) 15,9% sortant • Gérard COLLOMB (REM) 16,6% • François Noël BUFFET (LR) 17,7% • Renaud PAYRE (LUG) 9,1% • Andréa KOTARAC (RN) 7,7%

	<p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérard COLLOMB (REM) a retiré sa candidature pour la présidence de la Métropole et s'allie avec François-Noël BUFFET (LR) • Du fait de cette négociation, Gérard COLLOMB ne sera plus élu à Lyon et devrait se retirer de la vie politique et favoriser l'élection à La présidence de la Métropole de Lyon d'un proche de Laurent WAUQUIEZ LR
<p style="text-align: center;">Paris</p>	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Anne HIDALGO (PS) 29,33% sortante 2) Rachida DATI (LR) 22,72% 3) Agnès BUZYN (REM) 17,26% 4) David BELLIARD (EELV) 10,79% <p>Alliance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne Hidalgo devrait l'emporter aisément dans le centre et les 10^e, 11^e, 12^e, 13^e, 14^e, 18^e, 19^e et 20^e. • Accord entre Anne HIDALGO (PS) et David BELLIARD (EELV) • Rachida DATI qui a déjà été élue au premier tour dans le 7^{ème}. devrait conserver les 6^e, 8^e, 15^e, 16^e et 17^e • Dans le Ve arrondissement : accord entre Florence BERTHOUT (REM) et la candidate LR qui prend la 3^{ème} place. • Dans le XV^{ème} arrondissement Agnès EVREN la candidate LR garde la tête de liste mais fusionne avec le maire sortant qui pourrait conserver sa mairie s'il accepte un soutien équitable de Rachida DATI. • Dans le XV^{ème}, la guerre au sein de REM devrait profiter au candidat LR. • Dans le XII^e arrondissement, Sandrine MAZETIER (REM) a fusionné sa liste avec Patrick REBOURG proche de Cédric VILLANI • Dans le XIV^e arrondissement, Cédric VILLANI se maintient en candidat indépendant. La candidate Carine PETIT reste favorite. • Commentaires : <ul style="list-style-type: none"> ○ Anne HIDALGO, sortante PS reste favorite à la mairie de Paris même si Rachida DATI aura fait une campagne honorable avec le soutien remarqué de Claude GOSAGUEN récemment décédé.
<p style="text-align: center;">Nancy</p>	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mathieu KLEIN (PS) 37,89% 2) Laurent HENART (Mouvement radical) 34,71% sortant 3) Laurent WATRIN (EELV) 10,24% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Alliance entre Mathieu KLEIN (PS) et Laurent WATRIN (EELV) • Commentaires : La ville est un bastion historique de la droite et surtout du Parti Radical de André ROSSINOT. L'alliance du président du département de la Meurthe-et-Moselle, Mathieu KLEIN (PS) avec Laurent WATRIN (EELV) pourrait faire basculer la ville à gauche.
<p style="text-align: center;">Metz</p>	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) François GROSDIDIER (LR) 29,76% 2) Xavier BOUVET (PS) 24,97% 3) Françoise GROLET (RN) 11,79% 4) Richard LIOGER (REM) 7,16% 5) Béatrice AGAMENNONE (Ex-REM) 6,19% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fusion de la liste du Sénateur François GROSDIDIER (LR) avec celle de Béatrice AGAMENNONE (REM)

	<ul style="list-style-type: none"> • Commentaires : Il y aura une triangulaire dans la ville de Metz, mais celle-ci devrait surtout se résumer à un duel entre François GROSDIDIER (LR) et Xavier BOUVET (EELV). Tout dépendra du report des voix REM et LFI.
Montpellier	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Philippe SAUREL (Div G) 19,11% sortant 2) Michaël DELAFOSSE (PS-PC) 16,66% 3) Mohed ALTRAD (Div C) 13,31% 4) Rémi GAILLARD (SE) 9,59% 5) Coralie MANTOION (EELV) : 7% 6) Alenka DOULAIN (LFI) 7) Clothilde OLLIER (Div G, EELV diss.) 7,26% 8) Patrick VIGNAM (REM) : 6,10% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fusion de quatre listes : Mohed ALTRAD (Div C), Alenka DOULAIN (LFI), Rémi GAILLARD (Div) et de Clothilde OLLIER (Div G). Mohed ALTRAD mènera la liste. Alenka DOULAIN, se trouve en deuxième position sur la nouvelle liste. Clothilde OLLIER est quatrième et Rémi GAILLARD s'est retiré. • Commentaires : Il y aura une triangulaire à Montpellier. En cas de victoire de la liste de Mohed ALTRAD, Alenka DOULAIN pourrait devenir maire et laisser la présidence de la métropole à Mohed ALTRAD. • Le maire sortant semble avoir perdu sa mairie face à cette alliance des gauches.
Le Havre	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Edouard PHILIPPE (soutien REM) 43,60% 2) Jean-Paul LECOQ (PC) 35,88% 3) Alexis DECK (EELV) 8,28% 4) Frédéric GROUSSARD (RN) 7,31% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas d'accord entre EELV et le PC. • Le PS, qui avait fait liste commune avec EELV, a apporté son soutien à Jean-Paul LECOQ (PC) • Commentaires : Bien qu'il soit à huit points d'avance sur le député communiste Jean-Paul LECOQ, Edouard PHILIPPE n'a aucune réserve de voix. Il devra éviter que les électeurs EELV et RN se décident à faire front contre lui.
Perpignan	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Louis ALIOT (RN) 35,66% 2) Jean-Marc PUJOL (LR) 18,44% 3) Agnès LANGEVINE (EELV) 14,51% 4) Romain GRAU (REM) 13,17% <p>Alliances :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Romain GRAU (REM) et Agnès LANGEVINE (EELV) se sont retirés afin de permettre l'élection du maire sortant Jean-Marc PUJOL (LR), et ainsi éviter celle de Louis ALIOT (RN) • Commentaire Il sera intéressant de voir un an avant les régionales si la notion de Front Républicain anti RN fait encore recette
Amiens	<p>Résultat du 1^{er} tour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Brigitte FOURE (UDI) 29,89% 2) Julien PRADAT (DVG) 25,51% 3) Renaud DESCHAMPS (SE) 11,06% 4) Fany RUIN (REM) 9,90%

Alliances :

- Pas d'alliance entre les candidats ni de consigne de vote des candidats non-qualifiés. Il y aura une triangulaire.
- **Commentaire** : La position de Fany RUIN, candidate REM, ancienne présidente de la Chambre de commerce d'Amiens sera importante dans son soutien marqué ou pas à la candidate UDI